

PROMOUVOIR LA BIENTRAITANCE

Objectifs :

- **Promouvoir** la bientraitance par l'appui des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles validées par l'ANESM
- **Rappeler** le cadre juridique de la maltraitance
- **Apporter** les connaissances théoriques
- **Discerner** les situations de maltraitance, de violence, de négligence
- **Repérer** les signaux d'alerte
- **Reconnaître** les difficultés et la souffrance de l'aidant, de la personne aidée et du personnel
- **Favoriser** un espace d'expression afin de libérer la parole

Public :

Intervenants à domicile

Pré-Requis :

Néant

Formation accessible :

Salariés, demandeurs d'emploi

À noter : Évaluation de fin de formation et suivi à 2 ou 3 semaines.
Un financement existe pour cette formation, nous contacter.

Institut de formation **ASTER-ICF**
10bis, bd de Stalingrad
94600 CHOISY LE ROI



9h30 - 17h30

2 jours



14-15/02/2019

10-11/04/2019

3-4/07/2019

1-2/10/2019

10-11/12/2019



350 €/stagiaire



Groupe de 10
à 12 stagiaires
maximum



Réf : SAP-1101